

Bulletin d'histoire politique

Force physique, citoyenneté et réformisme modéré au Bas-Canada

Jean Harvey



Volume 11, numéro 2, hiver 2003

Sport et politique

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1060596ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1060596ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Bulletin d'histoire politique

Lux Éditeur

ISSN

1201-0421 (imprimé)

1929-7653 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Harvey, J. (2003). Force physique, citoyenneté et réformisme modéré au Bas-Canada. *Bulletin d'histoire politique*, 11(2), 77–86.
<https://doi.org/10.7202/1060596ar>

Tous droits réservés © Association québécoise d'histoire politique; VLB Éditeur, 2003

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

<https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

é
rudit

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche.

<https://www.erudit.org/fr/>

Force physique, citoyenneté et réformisme modéré au Bas-Canada

JEAN HARVEY, *Directeur*
Centre de recherche sur le sport dans la société canadienne
École des sciences de l'activité physique
Université d'Ottawa

Le 7 mars 1848 le colonel Sir Étienne Pascal Taché prononce un discours à l'Institut canadien de Montréal intitulé « Du développement de la force physique chez l'homme ». Le texte est remarquable notamment, comme le souligne Donald Guay¹, parce qu'il s'agit du texte le plus important portant sur ce sujet publié au Bas-Canada au XIX^e siècle. Il est notable également, compte tenu des finalités politiques que Taché attribue au développement de la force physique chez l'élite montante canadienne-française à qui son discours s'adresse. Ainsi, il est de notre avis qu'il ne s'agit pas tant d'une « ... thèse avant-gardiste de l'éducation physique de ce temps »², ni d'une « véritable thèse éclectique de l'éducation physique »³, mais surtout d'un manifeste politique qui s'inscrit dans le projet des réformistes modérés, dont Taché est l'un des principaux personnages au Bas-Canada⁴ sous le régime du Canada Uni. Il ne suffit pas de rappeler que Taché est « militaire et homme politique [...] et surtout médecin de formation »⁵. En effet, on ne saurait passer sous silence que, six jours avant sa conférence, il était toujours adjudant général adjoint de la milice du Bas-Canada et qu'il allait, quatre jours plus tard, être nommé Commissaire des Travaux publics dans le deuxième gouvernement Lafontaine-Baldwin, incidemment le premier gouvernement responsable du Canada. Bref, selon nous, le véritable sens de ce texte doit être recherché plus du côté du contexte politique de l'époque et de la trajectoire sociale et politique du personnage qui le prononce, que du côté de l'évolution des théories de l'éducation physique, même si ces dernières, notamment celle de Amoros, lui-même militaire, ne furent pas sans influencer le contenu du texte ; comme le souligne à juste titre Donald Guay⁶.

DU BESOIN DE LA FORMATION PHYSIQUE POUR LES CLASSES INSTRUITES

Au moment où Sir Étienne Pascal Taché prononce son discours devant l'Institut canadien, l'organisme est en plein essor. Composé de jeunes

réformistes radicaux, il se veut un organe de prédilection pour la promotion de l'idée du gouvernement responsable que Londres n'a pas voulu accorder à sa colonie lors de la création du Canada-Uni en 1840 et ce, malgré les suggestions du rapport Durham. Les membres de l'Institut veulent défaire l'Union qui « minorise » les Canadiens français et les menace d'assimilation, comme l'avait souhaité Lord Durham. L'Institut est aussi le fer de lance d'un nationalisme modernisateur et démocrate⁷. De plus, parmi les sujets de prédilection de l'Institut figure l'éducation, qui est vue comme la planche de salut de l'amélioration du sort des Canadiens français. En 1848, les membres de l'Institut sont toujours fascinés par les idées de Louis-Joseph Papineau et s'apprêtent également à prendre des positions trop libérales, voire anticléricales, aux yeux d'un clergé achevant de boucler son emprise idéologique sur les Canadiens français. Ce clergé qui collabore avec les autorités britanniques dans la mesure où cela convient à ses desseins ultramontains, lancera bientôt ses anathèmes contre ces « Rouges », forçant ainsi, de même que par de nombreuses autres initiatives, les réformistes modérés à emprunter des sentiers de plus en plus conservateurs tant sur le plan politique que social⁸. Ainsi, ce n'est pas par hasard si Taché entame son allocution d'abord par une mise en garde aux membres de l'Institut envers des critiques acerbes des aînés qui donnent « ...la direction au char social ». En effet, ces derniers sont jugés trop apathiques par les membres de l'Institut devant les « ... demandes patriotiques qui leurs sont adressées ».

L'exposé ne s'adresse pas à toutes les classes de la société, mais précisément à celle formée dans les collèges classiques, celle qu'il voit destinée à prendre le relais des chefs de sa propre génération :

Aussi, suis-je bien éloigné de vouloir aujourd'hui adresser la parole à la classe non instruite de nos compatriotes [...] car ce n'est qu'à ceux qui ont reçu eux-mêmes et qui désirent donner une éducation classique à leurs enfants que je veux parler : éducation dont il faut s'enorgueillir, grâce au zèle et aux lumières des personnes qui dirigent nos collèges, mais qui est néanmoins incomplète, puisque l'on y néglige les exercices du corps et la plupart des moyens qui tendent au développement des forces physiques.

Ainsi, l'objectif principal de Taché est de souligner la nécessité que cette élite en formation bénéficie des bienfaits des exercices du corps : « Mon objet est [...] de démontrer le besoin de faire entrer dans nos habitudes l'usage de ces exercices, qui non seulement sont nécessaires à la conservation de la santé et propres à former des constitutions robustes, mais indispensables encore à tous ceux qui seront appelés à jouer un rôle un peu marquant dans la société ». Cette élite en formation pourrait ne pas être en mesure de jouer

son rôle, selon Taché, étant donné qu'elle ne jouit pas de la même force que ceux qu'elle est appelée à diriger :

Je veux faire voir que le plus grand nombre de nos jeunes gens instruits, sortant de nos collèges, sont très inférieurs pour tout ce qui concerne les exercices du corps, aux dernières classes de la société : qu'en négligeant, chez l'enfant et l'adolescent, l'éducation physique, notre jeunesse instruite, lorsque les circonstances devront la placer à la tête des classes ouvrières si vigoureuses, si intrépides, sera incapable de les commander ; qu'elle ne pourra jouer qu'un rôle secondaire, indigne d'elle, auprès de ceux dont elle devrait non seulement diriger tous les mouvements, mais auxquels elle doit encore donner l'exemple, en se plaçant toujours en tête, au poste le plus périlleux, lorsqu'il se rencontre des difficultés à vaincre, des dangers à braver, de la gloire à acquérir.

Taché souligne encore qu'une grande partie de la classe inférieure est composée d'agriculteurs. Or, selon lui, de toutes les professions, c'est précisément celle de « l'homme des champs qui fournit le plus grand nombre de constitutions athlétiques ».

La santé et la force sont les deux qualités essentielles aux futurs dirigeants qui leur sont procurées par les exercices physiques, soutient Taché : « De là, la nécessité indispensable des exercices variés et multiples pour cette classe d'individus, indépendamment de leur importance envisagée sous le point de vue national et social ». En dépit de la dernière nuance, Taché met l'accent sur la nécessité du développement de la force physique chez ceux qui seront appelés à commander les masses. Aussi, revient-il encore sur ce sujet vers la fin de son exposé, car l'éventualité d'une guerre n'est pas à prendre à la légère

... il peut survenir des moments de trouble et d'orage, une guerre où l'élite de la population devra être appelée sous les drapeaux pour la défense de ses foyers et de tout ce qui lui est cher. Que ces événements (et ils arriveront tôt ou tard) ne vous surprennent jamais : soyez préparés pour toutes les éventualités, car sur vous pèsera la responsabilité des résultats. C'est le génie qui, à la tête des armées, combine, calcule ses ressources, suppute ses chances de succès, forme ses plans d'attaque ou de défense ; et l'intelligence cultivée doit se trouver partout en tête. [...] Mais pour exécuter avec quelque chance de succès, à la tête de cette force qui ne doit savoir qu'obéir, composée de cultivateurs et d'artisans, il vous faut apprendre encore quelque chose, indépendamment de ce que l'on vous aura enseigné au collège : il vous faut de la gymnastique.

Racontant un affrontement fictif, il souligne de nouveau le rôle que devront jouer les élites dans l'éventualité d'une nouvelle guerre, car il en va

de leur devoir, de leur statut social, voire de leur honneur. S'adressant spécifiquement à ses compatriotes, Taché souligne avec conviction que :

... quel que soit l'état pour lequel ils se sentent appelés, ils doivent se convaincre qu'ils ne peuvent jamais obtenir de succès bien marqués, ni s'élever à la haute célébrité, à moins qu'ils ne soient préparés et disposés, dans les grandes occasions, à payer de leurs propres personnes. [...] il se présentera toujours, dans le cours de la vie, des circonstances où ils seront forcés d'agir ; et de la manière dont ils sortiront de la première épreuve, dans une occasion solennelle, dépendront indubitablement leur réputation et leur avenir. [...] À vaincre sans péril, on triomphe sans gloire.

L'EXERCICE PHYSIQUE, DEVOIR DE CITOYEN

Pour les réformistes fidèles à Lafontaine, qui par ailleurs s'insurgent contre les inégalités « raciales » les plus criantes instituées par l'Acte d'Union, la citoyenneté britannique est le meilleur garant de la préservation de la foi et de la langue des Canadiens français. Ainsi acceptent-ils de collaborer activement avec le conquérant et accueillent avec enthousiasme les privilèges et les fonctions publiques que les autorités britanniques veulent bien leur accorder pour assurer leur loyauté⁹. C'est sans doute en partie pour cette raison que Taché et son parti ne voient aucun problème à ce que celui-ci accepte sa nomination à titre d'adjudant général adjoint en charge de la milice du Bas-Canada, une nomination proposée au gouverneur Cathcart par MacNab. Ce dernier, conservateur du Haut-Canada, est un ami personnel de Taché et considère celui-ci comme le candidat le plus apte à cette charge, même si le gouverneur lui souligne qu'il n'a pas l'expérience militaire jugée nécessaire¹⁰. La nomination d'un adjudant général et de deux adjudants généraux adjoints a été rendue nécessaire, suite à l'adoption en 1846 d'un nouveau *Militia Act*, lui-même motivé par une nouvelle crise dans les relations américano-britanniques, cette fois sur la frontière de l'Oregon. La nouvelle loi reconnaissait un fait établi, le principe du volontariat qui avait lentement supplanté celui de la participation obligatoire¹¹. Il faut ajouter à l'amitié de MacNab, le fait que Taché s'était déjà fait remarquer par son soutien enthousiaste au projet de loi lors de son examen en comité général. Il avait alors prononcé un vibrant discours au cours duquel il prononça des paroles qui devinrent célèbres : « ... le dernier coup de canon tiré pour le maintien de la puissance anglaise en Amérique du Nord le sera par un bras canadien »¹².

Ainsi, pour Taché et les réformistes de Lafontaine, la participation des élites de la race canadienne-française à la défense de l'Amérique du Nord britannique fait partie de leur devoir de citoyen, un devoir qui ne pouvait

s'accomplir, souligne Taché, qu'en entretenant sa force et sa santé par le biais des exercices physiques.

Faute d'exercice, et conséquemment de force et de rigueur, notre jeunesse devient craintive, irrésolue, moutonnière; et comment en serait-il autrement? Le courage et l'audace ne naissent-ils pas de la confiance qui, chez l'individu, n'est autre chose que la conviction intime de son habileté à vaincre tous les obstacles, à triompher de tous les dangers? Ainsi, sans exercice, point de force; sans force, point de confiance en soi; sans confiance en soi, point d'hommes vaillants, mais des êtres faibles, lâches et pusillanimes, indignes du nom de citoyens.

Pour appuyer sa thèse du devoir civique des élites de développer leur force physique, Taché en veut pour exemples les Grecs et les Romains: «C'est l'amour sacré de la patrie qui inspira à Lycurgue ces lois qui donnèrent à Sparte ces citoyens vertueux, ces magistrats intègres, ces défenseurs invincibles, qui firent la gloire de cette république». Ce qui était nécessaire pour les dirigeants de l'Antiquité, l'est encore pour le siècle courant souligne Taché; car le développement des sciences et de l'armement moderne ne peuvent assurer à eux seuls l'issue des combats dans la défense de la patrie.

Bien des gens croient que nos armées n'ont que très rarement l'occasion de combattre corps à corps, et que tout se décide au moyen du plus grand nombre de projectiles, plus ou moins bien artistiquement lancés. Ceci est une grave erreur: car il n'est guère de batailles où des charges de cavalerie n'entraînent d'affreuses mêlées. Jamais, presque jamais des batteries, lorsqu'elles sont enlevées, ne le sont qu'à la pointe des baïonnettes. [...] Pour des troupes braves et bien disciplinées, commandées par des officiers dignes de porter ce nom, rien de plus décisif après une décharge ou deux des armes à feu qu'un choc vigoureux à la baïonnette.

Les réformistes modérés du Bas-Canada ne voient pas uniquement dans les institutions britanniques comme un rempart pour conserver la langue et la foi des Canadiens français. La civilisation et les mœurs britanniques dans leur ensemble exercent une réelle fascination sur certains d'entre eux¹³. C'est plus qu'une collaboration avec le conquérant qu'ils proposent; c'est aussi l'adoption de certains us et coutumes britanniques témoignant d'une civilisation plus avancée qui assurerait le progrès social pour les Canadiens français, voire leur émancipation au sein de l'Amérique du Nord britannique. Ainsi, il n'est pas surprenant que Taché propose d'accorder une place de choix au «pugilat» (boxe) dans son exposé. À deux occasions, Taché souligne l'utilité de cet art. D'une part, il convient d'avoir la possibilité de se mesurer, en cas de besoin, avec les «co-sujets d'une autre origine», lesquels sont passés maîtres de cette pratique; mais aussi de pouvoir faire face aux

défis lancés à son statut social par les classes inférieures. D'autre part, la boxe serait un excellent moyen de développement des forces physiques. Soulignant qu'il comprend le Français moyen d'Europe de trouver cette pratique indigne d'un peuple civilisé, Taché fait remarquer que :

Il est permis de douter que la même personne jetée au milieu des vingt et quelques milliers d'Anglo-saxons qui peuplent l'Amérique, demeurât longtemps du même avis, surtout suite à l'application, sur sa propre personne, d'un petit échantillon du savoir faire de nos boxeurs. Non messieurs, avouons-le de bonne foi, il n'y a point de philosophie qui tienne contre un coup de poing vigoureusement appliqué; et tout le monde admettra sans peine qu'il n'y a rien de plus digne de pitié qu'un sage s'essuyant le nez et cheminant avec une paire d'yeux bien et dûment pochés.

La boxe est aussi utile à la guerre et expliquerait les succès des armées britanniques: « Le secret des avantages si souvent remportés par la race anglo-saxonne se trouve dans les moyens qu'elle emploie pour développer ses facultés physiques. Si le proverbe populaire est vrai, savoir, qu'avec les loups il faut apprendre à hurler, nous devons nous-mêmes encourager l'enseignement du pugilat ».

Une autre activité revêt une grande utilité aux yeux de Taché: l'escrime. La pratique de cet art serait particulièrement adaptée, encore une fois, aux nécessités de la vie courante, voire à la préservation d'un statut égal entre les premiers colons du Canada et leurs nouveaux « co-sujets » qui viennent s'établir sur ces terres.

L'escrime non seulement double les forces et l'agilité, mais donne encore des attitudes nobles et gracieuses, de la fermeté, de l'assurance, de l'aplomb à celui qui s'y livre. [...] L'escrime, pour notre jeunesse instruite, surtout l'exercice du sabre, est devenue d'une indispensable nécessité depuis que le puissant argument du bâton, étranger jusqu'ici à nos habitudes, et de récente importation, semble destiné à régler toutes les questions. Sans quelques connaissances dans le maniement du sabre, personne maintenant, en Canada, ne peut considérer sa tête en parfaite sûreté. Cependant, pour celui qui aura l'avantage de prendre un certain nombre de leçons dans ce genre d'escrime, il en sera tout autrement; le terrible shillelah n'aura plus rien de redoutable pour lui.

Le terrible shillelah qu'évoque Taché est sans aucun doute un de ces grossiers gourdins de chêne ou d'autre bois franc largement utilisés à cette époque, notamment par les hordes de fiers à bras engagés pendant les jours d'élection pour « prendre les polls » et ainsi, empêcher les électeurs favorables à d'autres candidats d'exercer leur droit de vote.

Enfin, pour différents motifs, Taché met aussi un accent particulier sur l'apprentissage de la natation : « Non seulement la natation est utile à la santé, mais elle est encore avantageuse en ce que les dangers de la navigation, de la guerre et des voyages sont plus grands pour toute personne qui ne sait pas nager ». Cette activité revêt une telle importance à ses yeux qu'il fait appel à l'établissement de bains publics :

Espérons qu'un sujet aussi important finira par attirer l'attention des hommes réfléchis et des capitalistes, et que le temps n'est pas bien éloigné où la génération croissante trouvera le moyen de conserver sa santé, d'augmenter ses forces et de multiplier le nombre de citoyens courageux dans l'exercice salutaire du bain à grande eau.

UNE APPROCHE MILITARISTE ACCOMPAGNÉE D'UNE CERTAINE VISION DE LA SANTÉ

On l'aura constaté à la lecture des passages déjà cités du texte de Taché, la gymnastique contribue tout autant au développement des qualités morales que des qualités physiques. À ce titre, sa pensée cadre parfaitement avec les convictions communes aux théories de l'éducation physiques développées en Europe à cette époque, à savoir, selon Ulmann, qu'il faut d'abord cultiver son corps en vue d'acquérir des habiletés et de façon plus générale, la santé ; le développement du corps permet d'affronter les difficultés concrètes de la vie ; la gymnastique doit comporter un aspect moral ; enfin, la gymnastique prépare aux exercices militaires¹⁴.

Compte tenu de ses fonctions et de son passé (âgé de 17 ans, il s'était porté volontaire dans les milices en 1812 à la faveur de la guerre avec les États-Unis), il n'est pas surprenant que la méthode d'éducation physique que Taché veut voir implanter ne soit nulle autre que celle du colonel Amoros, comme nous l'avons précisé plus tôt. Développée à la fois pour l'enseignement et l'armée, la méthode d'Amoros est avant tout d'inspiration militaire¹⁵. Dans son exposé, Taché en retranscrit intégralement les principales composantes :

1. Exercices élémentaires ou mouvements gradués des extrémités supérieures et inférieures du corps...
2. Marcher sur des terrains faciles ou difficiles parsemés d'obstacles ; glisser et patiner, exécuter des courses longues et rapides, dont l'habitude est très utile aux soldats...
3. Sauter en profondeur, largeur et hauteur [...] avec ou sans armes, à l'aide d'un bâton, ou d'une perche, d'un fusil ou d'une lance.

4. L'art des équilibres [...] pour s'habituer à passer des rivières ou des précipices...
5. Franchir des barrières, des murs, des fossés, des ravins et des torrents.
6. Lutter de plusieurs manières pour développer la force des muscles [...] vaincre son adversaire dans les combats particuliers, arracher un drapeau au soldat ennemi, quand il aurait une force supérieure, ou le faire prisonnier.
7. Monter à l'assaut à l'aide d'échelles de bois droites ou renversées...
8. Traverser un espace quelconque, une rivière ou un précipice, passer d'un bâtiment à un autre, en se tenant suspendu par les bras...
9. Nager nu ou habillé, avec ou sans fardeau, avec des armes à feu...
10. Porter, étant arrêté ou en mouvement [...] des corps incommodes et pesants, [...] retirer des hommes d'un champ de bataille, ou les forcer à se rendre...

On le constate, la méthode est des plus utiles pour l'entraînement militaire, ce qui explique l'attrait qu'elle revêt pour Taché. Toutefois, pendant son séjour actif au sein de l'armée, ce dernier a appris la médecine, qu'il pratiquera d'ailleurs dans la vie civile pendant plus de vingt ans à Montmagny, avant de lancer sa carrière politique en 1841. Aussi n'est-il pas surprenant que, contrairement à Amoros, Taché insiste sur les effets salutaires de l'exercice physique. Pour lui, en effet, la pratique des exercices physiques est une des exigences de l'hygiène, pensée ici comme la science de l'équilibre, une conception héritée du galénisme.

Le premier effet de l'exercice est de déterminer, dans l'organe même qui est le siège du mouvement, une espèce d'excitation qui appelle l'afflux des fluides destinés à entretenir la vie et l'action des organes. La contraction musculaire ayant lieu par la volonté, la circulation et les organes qui l'exécutent reçoivent donc les premières influences de l'exercice [...] Mais, ainsi que les autres organes de l'économie animale, les muscles ne peuvent être toujours en mouvement, ils ressentent aussi le besoin du repos ; et comme on a remarqué que l'intermittence d'action était nécessaire à tous nos organes, mais surtout au cerveau, il résulte que les actes locomoteurs, étant sous l'influence directe de ce viscère, doivent nécessairement rentrer dans la loi commune. [...] la locomotion exerçant pour ainsi dire d'une manière exclusive, la portion cérébrale à laquelle elle est confiée, doit par conséquent laisser dans l'inaction les portions mentale et effective du cerveau ; l'action de la première devant apporter nécessairement un relâchement de la tension des deux autres.

C'est donc ainsi que s'exerce, selon Taché, la fonction sanitaire de l'exercice, en relâchant les tensions dans les fonctions plus intellectuelles du cerveau. Rien n'est plus indiqué en effet pour ceux qui quotidiennement sollicitent grandement ces dernières.

CONCLUSION

Dans ce court commentaire sur la conférence de Taché, nous avons tenté de mettre en perspective son appel à l'instauration de l'éducation physique dans les collèges classiques du Bas-Canada. Ce discours semble animé en effet de plusieurs motifs. Réformiste modéré, Taché veut assurer la promotion sociale de ses compatriotes, ainsi que leur égalité de statut face aux anglophones qu'ils côtoient. Plus qu'une collaboration avec les autorités britanniques, Taché veut de ses condisciples qu'ils adoptent les mœurs des conquérants, convaincu qu'il s'agit là de la planche de salut pour la survivance de la race canadienne-française en Amérique. Son passé de fidélité à la couronne britannique, si l'on exclut son implication parmi les radicaux de la rébellion de 1837-1838, de même que ses fonctions d'adjudant général adjoint de la milice pour le Bas-Canada, expliquent en grande partie pourquoi son appel à la pratique des exercices physiques soit fortement teinté de justifications militaristes. Toutefois, il ne faut pas oublier que ce discours est aussi prononcé au moment même où les autorités britanniques étaient en train de se laisser convaincre qu'accorder le gouvernement responsable ne mettrait pas en péril ni les institutions britanniques ni la sécurité de la colonie. Aussi était-il impératif pour les réformistes modérés de démontrer que les Canadiens français allaient demeurer fidèles à l'autorité et qu'ils seraient en mesure de participer activement à la défense de l'Amérique du Nord britannique.

NOTES ET RÉFÉRENCES

1. Donald Guay, « Un siècle trop tôt », dans Sir Étienne-Pascal Taché, *Du développement de la force physique chez l'homme*, Québec, Société d'histoire du loisir du Québec, 1981, p. 8-11. Le texte de Taché a été publié originellement dans J. Huston, *Répertoire national*, 1848-50, vol. IV, et reproduit également dans *Journal de l'Instruction publique*, vol. IX, no. 9-10-11-12, 1865.
2. *Ibid.*, p. 8.
3. *Ibid.*, p. 12.
4. Ou, plus précisément, au Canada-Est.
5. Donald Guay, *op. cit.*, p. 9.

6. *Ibid.*, p. 9.
7. Voir, F. Roy, *Histoire des idéologies au Québec*, Montréal, Boréal, 1993.
8. Voir J.-P. Bernard, *Les rouges : libéralisme, nationalisme et anticléricalisme au milieu du XIX siècle*, Montréal, Presses de l'Université du Québec, 1971.
9. Voir S. Kelley, *La petite loterie : comment la Couronne a obtenu la collaboration du Canada français après 1837*, Montréal, Boréal, 1999.
10. D. R. Beer, *Sir Allan Napier MacNab*, Dictionary of Hamilton Biography Inc., 1984, p. 196-198.
11. D. Morton, *Une histoire militaire du Canada*, Montréal, Septentrion, 1992, p. 132.
12. Cité par A. Gérin-Lajoie, *Dix ans au Canada, de 1840 à 1850*, Québec, Éditions du Canadien, 1888, p.352.
13. S. Kelley, *op. cit.*
14. J. Ulmann, *De la gymnastique aux sports modernes*, Paris, Vrin, 2ème édition, 1982 (1ère édition, 1962), p. 292.
15. P. Seners, *L'EPS, son histoire, sa genèse*, Paris, Vigot, 1999, p. 6.